



ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT

ENTRAIDE



FACE AUX COUPS DURS, ON EST TÉGO

L'accompagnement social et solidaire Tégo

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ASSURANCE - RETRAITE

ENTRAIDE Tého

ÊTRE PRÉSENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN



Depuis bientôt 70 ans, l'AGPM et le GMPA, membres fondateurs de Tého, accompagnent leurs adhérents ou leur famille confrontés aux conséquences d'un accident de la vie.

Ils mettent aujourd'hui en commun leur savoir-faire historique en matière d'entraide en proposant à l'ensemble des adhérents des membres de Tého **un dispositif de solidarité complet** et complémentaire de l'action sociale institutionnelle, statutaire et des éventuels contrats souscrits.

L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN SE TRADUIT PAR...

... UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Les délégués du réseau Entraide Tého interviennent directement auprès des adhérents ou des familles en leur apportant un **soutien moral et administratif**, suite à un accident de la vie.

Présents à domicile ou à l'hôpital, les délégués du réseau Entraide se déplacent sur tout le territoire métropolitain pour apporter un soutien personnalisé, aussi longtemps que nécessaire. Pour les formalités médicales, obsèques, demandes de pension de réversion, d'allocations orphelin ou handicap, les délégués du réseau Entraide guident l'adhérent et sa famille dans toutes leurs démarches.

... UN ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE

Une équipe de professionnels de l'accompagnement médico-social propose **son aide et des conseils par téléphone** à l'adhérent ou un proche notamment pour la réorganisation du quotidien suite à un décès ou à un accident de la vie : services à la personne, téléassistance, demande de soutien d'associations d'entraide, mesures d'accès aux droits communs...



UN SOUTIEN À TOUTE ÉPREUVE

Tous ces professionnels formés aux spécificités de la communauté de défense et de sécurité travaillent en étroite collaboration avec les différents intervenants du secteur (ministères des Armées et de l'Intérieur, assistantes sociales, associations d'entraide...). Ils accompagnent l'adhérent et sa famille aussi longtemps que la situation le nécessite, sans cotisation supplémentaire.

... DES AIDES SOCIALES ADAPTÉES

L'entraide solidaire Tého, c'est aussi **un large éventail de prestations d'action sociale qui se traduisent par :**

- des aides aux personnes malades ou en situation de handicap,
- des aides au soutien psychologique,
- des aides au vieillissement, à la dépendance, aux familles aidantes,
- des aides aux veuves en situation de précarité,
- des aides à la scolarité des orphelins,
- des aides de solidarité liées aux conséquences d'un accident grave de la vie, par exemple le décès d'un enfant.

Vous pouvez retrouver ces aides en détail et constituer un dossier de demande sur www.tego.fr.



LES SOUTIENS AUX ASSOCIATIONS ET INITIATIVES SOLIDAIRES

Une trentaine d'associations engagées dans une démarche de solidarité auprès des membres de la communauté de Défense et de Sécurité bénéficie annuellement d'un soutien financier de Tého.



LE PRIX TÉGO DE LA SOLIDARITÉ

Tého organise chaque année le "prix Tého de la solidarité" destiné à récompenser une association ou une institution porteuse d'une action de solidarité innovante au profit des membres de la communauté de Défense et de Sécurité.



L'ACCOMPAGNEMENT
TÉGO C'EST CHAQUE ANNÉE :

2500

FAMILLES ACCOMPAGNÉES



1800

VISITES À DOMICILE



22

DÉLÉGUÉS
ENTRAIDE



200 VISITES
DANS LES HÔPITAUX
MILITAIRES



500
ACCOMPAGNEMENTS
TÉLÉPHONIQUES



COMMENT BÉNÉFICIER DES AIDES SOCIALES ?

Tégo offre à chaque adhérent fragilisé par un aléa de la vie la possibilité de bénéficier d'une aide sociale. Pour cela, il doit :

- Télécharger le formulaire de demande depuis son espace adhérent, soit à partir des liens du site tego.fr, soit à partir du site du membre de Tégo dont il est adhérent.
- Remplir le formulaire et l'adresser avec l'ensemble des pièces demandées à l'adresse postale indiquée sur l'espace adhérent.
- Joindre à sa demande toute pièce complémentaire susceptible d'éclairer la commission* sur l'épreuve qu'il traverse.



POINT DE CONTACT : **LE CONSEILLER TÉGO**

ou en se connectant
à l'Espace adhérent :

www.tego.fr

ou par téléphone :

04 94 61 57 05

Tégo - Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901 - SIRET 850 564 402 00012 - APE 9499Z - 153, rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

* Les enveloppes financières définies ayant un caractère limitatif, Tégo est tenu d'honorer les demandes dans la limite des crédits votés par le Conseil d'Administration. La structure chargée d'accorder des aides financières aux adhérents de l'AGPM ou du GMPA ou leurs ayants droit est la commission du fonds social de Tégo. Cette structure instruit également les demandes qui seraient formulées par les autres membres de la Fédération Tégo hors MCDéf.

